

1. Choisissez votre formule :

Pour exposer vos œuvres, l'Art dans la Rue vous propose deux formules : l'air libre ou le stand couvert.

Air libre : Vous avez la possibilité de réserver des places en air libre de 3 mètres linéaires, dépourvues de structures (en cas d'intempéries, prévoir des abris). Le coût est de 35 € (25 € de frais d'engagement + 10 € pour 3 mètres), puis 5 € par tranche de 3 mètres supplémentaires, pour le week-end.

Stand couvert : Les structures installées mesurent 24x8m, dépourvues de cloisons. Vous bénéficiez d'un espace de 3x3m. Vous disposez de 3 grilles d'exposition, mais vous devez prévoir chaînes, crochets, chevalets ou autres grilles pour mettre en valeur vos oeuvres. Le coût d'un stand est de 75 € pour le week-end (25 € de frais d'engagement et 45 € de location de stand).

2. Prenez connaissance des tarifs :

Engagement	Unité de 3x3	m sup.	Location de base
AIR LIBRE	30€	10€	15€
STAND	30€	45€	—

3. Notez bien les conditions d'engagement :

Si vous désirez participer à la 30ème édition de l'Art dans La Rue, merci de nous retourner le bulletin d'inscription ci-contre accompagné de votre règlement (par chèque à l'ordre de « L'art dans la rue ») avant le 15 juin 2017, délai de rigueur.

Un dossier plus détaillé vous sera adressé après réception de votre bulletin d'inscription.

IMPORTANT :

- Le bureau de l'Art dans la Rue se réserve le droit de décliner une candidature ne correspondant pas aux critères requis par le festival. En cas de non-acceptation de votre candidature, vous serez avertis sous 15 jours à réception de votre bulletin.
- L'engagement de 30€ n'est pas remboursé en cas de défection.
- La location d'un stand est nominative.
- Le placement sera défini par l'équipe organisatrice.
- Votre inscription ne sera enregistrée qu'à réception de votre règlement.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration des oeuvres exposées.
- Pensez à vos systèmes d'accrochage.
- Il serait enrichissant pour tous que les artistes et les artisans d'art travaillent en public.
- Pour les nouveaux inscrits, merci de nous faire parvenir des exemples de vos créations (photos, articles de presse...).
- N'oubliez pas de joindre une enveloppe affranchie à votre adresse pour l'envoi de votre numéro d'emplacement et des documents complémentaires.

4. Bulletin d'inscription 2017

Si vous souhaitez vous inscrire, merci de contacter le bureau de l'Art dans la Rue par téléphone ou par mail.

Ou en complétant le [formulaire de pré-inscription en ligne](#) .

5. Règlement intérieur

Afin de connaître toutes les conditions (techniques et administratives) de participation au festival, merci de prendre connaissance du [règlement intérieur](#) .